



Académie de Versailles

Le Chesnay, le 13 mars 2020

Collège Charles PEGUY
23 avenue Charles de GAULLE

78150 LE CHESNAY

Téléphone 01 39 54 09 57

Mel : ce.0783252L@ac-versailles.fr

Objet : Covid-19 – dispositif de continuité pédagogique

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Afin de protéger au mieux l'ensemble de la population et de tenir compte de l'évolution de l'épidémie de COVID-19, les élèves ne seront plus accueillis dans les établissements scolaires à compter du lundi 16 mars, jusqu'à nouvel ordre. Les établissements scolaires restent ouverts pour pouvoir mettre en place la continuité pédagogique, maintenir un contact régulier entre les élèves et les professeurs, organiser les réunions et les instances.

Voici les dispositions qui ont été prévues par l'établissement :

1) Maintien des liens de communication et pédagogiques

Les relations des parents d'élèves avec la direction et l'équipe pédagogique de l'établissement se feront via l'ENT (OZE) et le téléphone. Vous pourrez joindre le collège de 9h à 16h.

Les relations pédagogiques entre les professeurs et les élèves se feront via le cahier de texte de l'ENT.

Pour les élèves n'ayant pas d'accès à Internet, l'établissement proposera un mode d'échanges adapté (photocopies, courriers...). Merci de vous manifester auprès du secrétariat.

2) Le dispositif de continuité pédagogique supplémentaire

L'académie dispose d'un accès à une plateforme pédagogique gratuite d'enseignement à distance du CNED qui met à la disposition des élèves et des enseignants des modules d'enseignement à distance : [Ma classe à la maison](#) (cliquer sur le lien)

Ce dispositif permet aux élèves de maintenir un contact régulier avec leurs professeurs, leur classe et leur établissement, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'acquérir de nouveaux savoirs. La plateforme du CNED propose 4 semaines de ressources progressives dans les principales disciplines.

3) Organisation proposée par l'établissement :

Chaque jour les élèves devront se connecter sur OZE pour s'informer des travaux à effectuer.

- *Utilisation du cahier de texte pour communiquer aux élèves et aux familles les travaux à faire (étude des documents, rendu des travaux) pendant la période de fermeture.*

Les moyens pourraient évoluer à partir de la semaine du 23 mars, notamment :

- *Organisation éventuelle de temps de travail collectif en classes virtuelles (plateforme CNED, ENT), de manière simple et pratique, en tenant compte de l'emploi du temps habituel des élèves et des professeurs.*

Nous comptons sur vous pour accompagner au mieux vos enfants et restons à votre écoute.

Le Principal-adjoint

La Principale

Thibaud Donnadiou

Florence HOVART